

Accompagnement VAE - Diplôme d'Etat de professeur de musique (Accompagnement et épreuve de validation)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

PÔLE ALIENOR
Delphine Lavalley
05.49.39.00.38
formation.continue@polealienor.eu

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Public visé : tout candidat ayant été déclaré recevable et s'engageant dans une démarche de VAE du diplôme d'État de professeur de musique au pôle Aliénor.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Démarche VAE : L'accompagnement VAE est un dispositif proposé au candidat, afin de l'aider dans sa démarche de VAE et plus particulièrement dans l'étape de constitution du dossier de validation et dans la préparation à l'entretien avec le jury. Évaluer le candidat lors de l'épreuve de validation. La Validation d'acquis d'expérience (VAE) concerne le diplôme d'État de professeur de musique. Ce diplôme est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) code : 27575 au niveau 6 selon la nouvelle nomenclature du cadre national des certifications professionnelles. Date d'enregistrement de la certification : 02/02/1983. Certificateur : Ministère de la Culture. L'accompagnement est composé d'une aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de certification visée, dans l'étape de constitution et de formalisation de son dossier de validation (descriptions de ses activités, l'analyse des spécificités de ses situations de travail, l'examen du travail réel et non prescrit dans la prise de recul et la structuration de sa pensée), ainsi que d'une préparation à l'entretien avec le jury.

Contenu et modalités d'organisation

20 heures au total pour l'accompagnement et 1 heure pour l'entretien avec le jury. (contacter le pôle Aliénor pour le détail du planning) - vae@polealienor.eu Public visé : tout candidat ayant été déclaré recevable et s'engageant dans une démarche de VAE du diplôme d'État de professeur de musique au pôle Aliénor Intervenant : Spécialistes en formalisation verbale, écrite, accompagnateurs... (en cours de recrutement). L'accompagnement est composé d'une aide méthodologique (A) à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de certification visée, dans l'étape de constitution et de formalisation de son dossier de validation (descriptions de ses activités, l'analyse des spécificités de ses situations de travail, l'examen du travail réel et non prescrit dans la prise de recul et la structuration de sa pensée), ainsi que d'une préparation (B) à l'entretien avec le jury. A- Aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de certification visée, à la formalisation de son dossier de validation. 1) Séances collectives: 10h sur 2 jours, in situ, contenu - Travail en groupes, décryptage du référentiel, de la trame du dossier de validation. - Relation dossier / référentiel. - Retour sur parcours des candidats. - Ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience. - Choix des expériences, points forts/faibles. - Analyse descriptive des activités. Nombre de participants : pas de nombre minimum ou maximum de participants pour ces séances collectives. 2) trois entretiens individuels en accompagnement à la rédaction du dossier de validation (durée totale 4h). Les entretiens peuvent se dérouler en face à face présentiel, en distanciel par visio-conférence. Contenu : Retour sur le parcours du candidat - Aide à la réflexion, l'analyse d'activités. - Aide à la description et rédaction, structuration du dossier de validation. Dans le cadre du suivi du travail de rédaction, il sera attribué à chaque candidat un accompagnateur référent pour ces 3 entretiens. Le candidat devra fournir un travail personnel de réflexion et de rédaction entre chaque rendez-vous et le faire parvenir à son

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable **21 heures au total : 20 heures d'accompagnement, les premières séances (collectives) de l'accompagnement ainsi que les séances de préparation à l'entretien se dérouleront in situ. Les rendez-vous individuels peuvent se dérouler en face à face présentiel et/ou en distanciel, par visio-conférence.** Et 1 heure de temps de présence du candidat pour l'entretien avec le jury en présentiel.

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00269249	du 19/04/2022 au 17/02/2023	Poitiers (86)	PÔLE ALIENOR		MON COMPTE FORMATION	FPC
00462963	du 08/07/2024 au 14/02/2025	Poitiers (86)	PÔLE ALIENOR		MON COMPTE FORMATION	FPC